

DEPARTEMENT DES
ARDENNES

ARRONDISSEMENT
DE
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Délibération n°

N°18CD/02/2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
**OFFICE DE TOURISME
ARDENNE RIVES DE
MEUSE**

Place du Château
08320 VIREUX-WALLERAND

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ DE DIRECTION

SEANCE DU 17 FEVRIER 2026

OBJET : Engager un diagnostic de mutualisation entre la Communauté et l'OTC

L'an deux mille VINGT-SIX, dix-sept février à dix-huit heures, le Comité de Direction de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme ARDENNE rives de Meuse, légalement convoqué, s'est réuni au CISE, rue pasteur, à Vireux-Wallerand, sous la Présidence de Madame Isabelle BODART.

<p>Membres en exercice : 14 Membres présents : 8 Suffrages exprimés : 8 N'ayant pas pris part au vote : 0</p>

Convocation faite le : 9 février 2026

Etaient Présent(e)s :

Mesdames Isabelle BODART, Frédérique CHABOT, Angéline COURTOIS, Virginie ROGISSART, Dominique FLORES, et Messieurs Joel BOUCHER, Mickaël WALTER, Yohan LOGGIA.

Etaient excusé(e)s :

Messieurs Bernard DEFORGE, Slimane CHIBANE.

Secrétaire de séance :

Madame Angéline COURTOIS

Objet : Engager un diagnostic de mutualisation entre la Communauté et l'OTC	Délibération avec incidence financière	Délibération n° N°18CD/02/2026
		Date : 17 février 2026

Vu la convention de moyen liant l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse,

Entendu la possibilité pour la SPL Rives de Meuse de mutualiser également ses moyens avec l'OTC,

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **approuve** de formaliser dans le cadre de la convention de moyen, la réalisation d'un diagnostic de mutualisation, dans tous les domaines, qu'ils soient techniques ou fonctionnels et pour lesquels il serait possible de recourir à la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse pour, d'une part faire des économies d'échelle, d'autre part maintenir le bâtiment et nos installations en bons état ;
- **approuve** l'élargissement de ce diagnostic de mutualisation à la SPL Rives de Meuse.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et années susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,

Certifié Exécutoire,

Le Président de l'EPIC
Office de Tourisme ARDENNE rives de Meuse.

Bernard DEFORGE.


**Pour le Président
et par délégation**

Transmis au représentant de l'Etat le : 20/02/2026

Affiché le : 20/02/2026

PREFECTURE DES ARDENNES

20 FEV. 2026

ARRIVEE